

CAP CB

Constructeur bois

CAP :

- Recrutement post 3^e (SEGPA)
- Capacité 15 places
- Cursus en 2 ans
- 14 semaines de stage en entreprise
- 1705 h de formation au lycée sur 2 ans
- Après le CAP 1^{ière} passerelle BCP TCB

Contexte professionnel

En atelier, il taille et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés.

Sur le chantier, il assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail.

Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations.

Le métier

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.



Exemple d'ouvrage en construction



Être recontacté, flashez le code



<http://urbain-vitry.entmip.fr>



@LycUrbainVitry

0310053p@ac-toulouse.fr